

# LETTRE INFOS ECOLES 54

Mise en lumière des dispositifs SPORT-SANTE-CULTURE-CIVISME (2S2C) et dispositifs pédagogiques estivaux.

## SOMMAIRE

[INFORMATIONS GENERALES \(P.1\)](#)

[DISPOSITIF 2S2C \(P.2\)](#)

[DISPOSITIFS ESTIVAUX \(P.3\)](#)

[PROTCOLE SANITAIRE \(P.4\)](#)

[ESPACE PEDAGOGIQUE \(P.4-5\)](#)

[AGENDA ADMINISTRATIF \(P.5\)](#)



## FLASH INFOS

### SERVICE CIVIQUE

Un courriel de fin de mission des volontaires a été envoyé aux tuteurs au mois de juin par l'agence nationale du service civique.

La date effective de fin de contrat sera celle inscrite dans le contrat, à savoir le vendredi 3 juillet 2020 inclus.

## RESSOURCES

Des documents ont été élaborés afin de vous aider à accompagner vos élèves. Vous les trouverez dans l'espace [continuité pédagogique](#).

## ARTS ET CULTURE

[Journal de tous les arts spécial confinement](#)



## SORTIES SCOLAIRES AVEC NUITEES

En raison des conditions sanitaires et des décisions d'annulation d'accueil de nombreuses DSDEN sur le territoire national, ceci dans le but de protéger les participants et leur permettre de reprendre une activité de travail et des habitudes au sein des écoles, les classes de découvertes au départ ou à destination de la Meurthe-et-Moselle sont annulées jusqu'à la fin de l'année scolaire.

**Des précautions sont à prendre dans le cas où vous souhaiteriez organiser des séjours dès la rentrée.** En effet, nous ne savons pas, à ce jour, si les DSDEN d'accueil permettront de nouvelles sorties scolaires à cette date.

**Les écoles concernées doivent prendre toutes les mesures utiles en ce sens.**



## UTILISATION DES MASQUES

Pour les enfants, le port du masque diffère selon l'âge.

Pour les classes de maternelle il sera "prohibé".

A l'école élémentaire, "compte tenu des risques de mauvais usage", "il n'est pas recommandé". Néanmoins, a indiqué le Premier Ministre, "l'Education nationale mettra des masques pédiatriques à disposition des directeurs d'école, pour les cas particuliers, par exemple si un enfant présente des symptômes, le temps que ses parents viennent le récupérer".

Extrait du protocole : « Pour les élèves des écoles élémentaires, le port du masque n'est pas recommandé mais les enfants peuvent en être équipés s'ils le souhaitent et s'ils sont en mesure de le porter sans risque de mésusage. L'avis du médecin référent déterminera les conditions du port du masque pour les élèves présentant des pathologies. Il appartiendra aux parents de fournir des masques à leurs enfants lorsque les masques seront accessibles aisément à l'ensemble de la population. »

**SPORT – SANTE –  
CULTURE – CIVISME****Qu'est-ce que 2S2C ?**

Dans le cadre de la reprise progressive des cours dans les écoles, les contraintes de distanciation entraînent des conditions d'accueil très particulières, avec un nombre restreint d'élèves pris en charge simultanément par leur professeur. Les collectivités volontaires ont pu signer une convention avec M. Tiquet afin de mettre en place le dispositif Sport-Santé-Culture-Civisme (2S2C). Ainsi, il a été possible de **proposer aux élèves des activités éducatives et ludiques pendant le temps scolaire, complémentaires de leurs apprentissages en classe.**

A ce jour, 24 communes ont pu proposer des interventions notamment dans les domaines du sport, de la santé, de la culture et du civisme. Celles-ci ne se substituent pas aux enseignements et donc à l'action première des professeurs dans leurs disciplines (EPS, arts plastiques, éducation musicale, enseignement moral et civique...)

Les activités ont pris des formes variées, dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

Pour les activités sportives, seules les personnes agréées par l'Education Nationale ont pu proposer des pratiques extérieures, ainsi que des pratiques individuelles (course, parcours de motricité, préparation physique généralisée, danse, yoga, etc).

Pour les activités artistiques et culturelle, il s'agissait par exemple d'ateliers d'arts plastiques autour du dessin, d'ateliers d'improvisation théâtrale, d'ateliers d'écriture...

Des activités autour de l'engagement citoyen, d'activités autour du développement durable... pour les activités civiques.

2S2C

Les collectivités locales ont pu faire appel à différents intervenants :

- ✓ intervenants associatifs,
- ✓ intervenants de statut privé non associatif,
- ✓ parents,
- ✓ enseignants,
- ✓ personnels municipaux (éducateurs sportifs, ATSEM...),
- ✓ bénévoles (parents d'élèves, retraités, étudiants...).

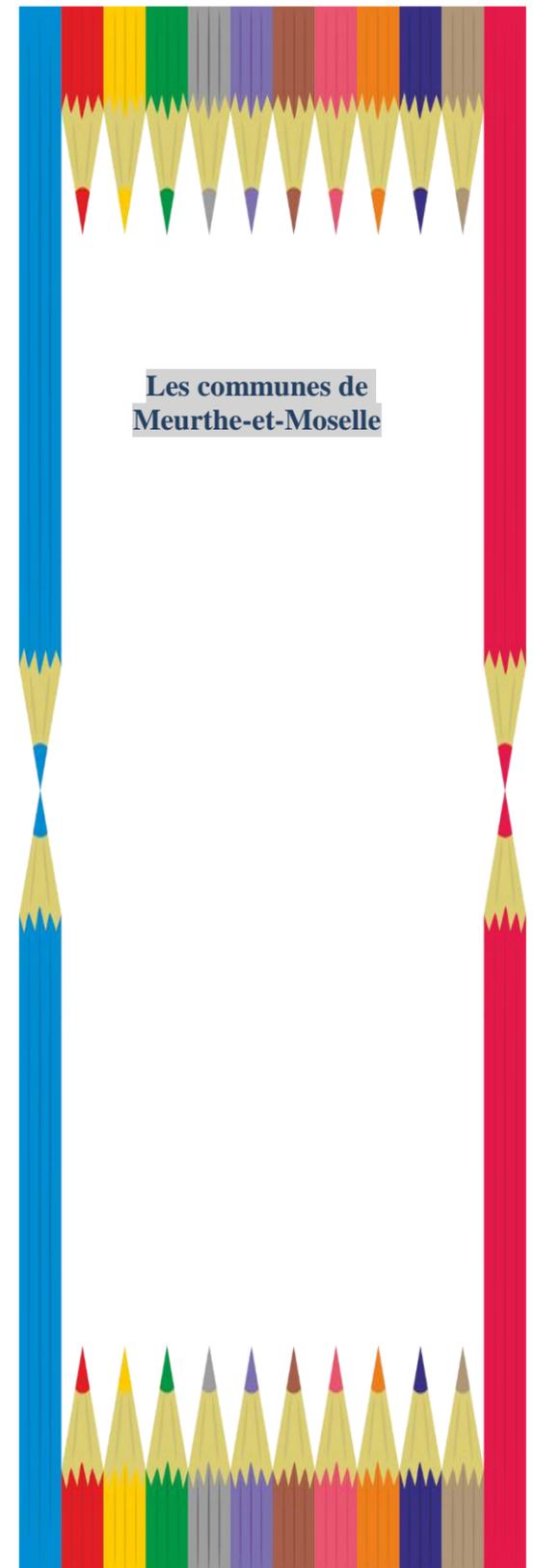
en lien avec :

- ✓ les secteurs associatifs sportif, culturel, environnemental,
- ✓ les équipements publics (musée, bibliothèque, école des beaux-arts, parc naturel...),
- ✓ les structures privées (fondation, parc, entreprise culturelle et sportive...),
- ✓ les opérateurs du service civique.

**Quel protocole sanitaire appliquer ?**

Le [protocole sanitaire](#) à appliquer est celui établi par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse pour les écoles, les collèges et les lycées et dépend de la nature de l'activité. Des guides établis par le ministère des Sports et le ministère de la Culture permettent de préciser l'organisation des locaux lorsque l'activité se déroule en dehors de l'école ou de l'établissement scolaire.

Focus sur le département en cliquant sur l'image ci-dessous :



Lien vers le site DGESCO en cliquant sur l'image



## VACANCES APPRENANTES

Le Gouvernement a présenté l'opération « Vacances apprenantes » pour un million d'enfants. En temps normal, environ 1 enfant sur 3 ne part pas en vacances. Cet été, cela risque de concerner une plus grande proportion encore, notamment dans les quartiers prioritaires de la ville. Il s'agit de faire de cet été, avec les collectivités et les associations, une période de découverte, apprenant et solidaire pour tous les enfants que la crise aura pu fragiliser.

### Plusieurs dispositifs sont mis en œuvre

- **École ouverte** : ouverture des écoles pour proposer aux enfants pendant l'été du renforcement scolaire le matin et des activités culturelles ou sportives l'après-midi. **Auparavant limité aux quartiers prioritaires de la ville, le dispositif est étendu sur tout le territoire.**
- **École ouverte buissonnière** : possibilité offerte aux enfants d'aller dans des Écoles ouvertes à la campagne ou en zone littorale à la découverte de la nature et du patrimoine local, ou de partir en mini-camps sous tente avec son École ouverte.
- **Colonies apprenantes** : les collectivités territoriales pourront proposer à 250 000 enfants un départ en « colonies de vacances apprenantes » labellisées par l'État. Ces colonies offriront des activités ludiques et pédagogiques qui permettront aux enfants de renforcer savoirs et compétences dans la perspective de la rentrée prochaine. L'État apportera aux collectivités un soutien financier inédit de 400€ par jeune et par semaine. Ces colonies seront également ouvertes à toutes les familles qui souhaitent y inscrire prochainement leurs enfants sur une plateforme en ligne.
- **Accueils de loisirs apprenants** : mise à disposition gratuite et sur demande début juillet, pour tous les accueils de loisirs, de parcours pédagogique en ligne du CNED, du CP à la terminale. Une attention particulière sera portée aux territoires et publics les plus fragiles.
- **Stages de réussite** : stages de remise à niveau proposés durant les vacances scolaires d'été aux élèves de CP à CM2 éprouvant des difficultés dans leurs apprentissages en français et/ou en mathématiques.

### École ouverte (2 dispositifs)

#### École ouverte :

**Description** : organisation par les écoles de journées d'accueil partagées entre apprentissages fondamentaux et activités collectives.

**Objectifs** : renforcer les compétences scolaires et les activités collectives.

**Âge des publics** : CP à terminale.

**Profils des élèves** : identifiés par les enseignants.

**Lieu d'organisation** : dans les établissements scolaires.

**Encadrement** : enseignants volontaires et intervenants extérieurs (arts et sports).

#### École ouverte buissonnière :

**Description** : séjours organisés par les écoles ou par délégation à un partenaire associatif (nuitées en dur ou sous tentes).

**Objectifs** : renforcer les compétences scolaires et les activités collectives en dehors de son cadre de vie habituel (en contact avec la nature).

**Âge des publics** : CP à terminale.

**Profils des élèves** : identifiés par les enseignants.

**Lieu d'organisation** : dans les établissements scolaires, locaux répondant au code de l'action sociale et des familles (CASF).

**Encadrement** : enseignants volontaires et équipes pédagogiques prévues par le CASF.

#### Colonies apprenantes :

**Description** : séjours organisés conformément à la [charte colonies apprenantes](#), disposant d'un label Financement des séjours labellisés.

**Objectifs** : permettre de répondre au besoin des familles en matière de loisirs tout en proposant des modules de renforcement des apprentissages.

**Âge des publics** : 3 à 17 ans.

**Profils des élèves** : 80% d'élèves issus de QPV, 20% issus de ZRR, familles isolées, monoparentales ou en situation socio-économique précaire.

**Lieu d'organisation** : locaux répondant au CASF.

**Encadrement** : équipes constituées conformément au CASF.

#### Accueils de loisirs apprenants :

**Description** : demande d'aide exceptionnelle sur dossier.

**Objectifs** : accompagnement financier des structures pour les besoins supplémentaires à ceux déjà mobilisés pour en assurer le fonctionnement.

**Âge des publics** : 3 à 17 ans.

**Profils des élèves** : tous les élèves.

**Lieu d'organisation** : locaux répondant au CASF.

**Encadrement** : équipes constituées conformément au CASF.

#### Stages de réussite :

**Description** : les deux premières semaines de juillet et les deux dernières semaines d'août, trois heures quotidiennes, pendant 4 ou 5 jours en fonction de la semaine.

**Objectifs** : dispositif d'aide aux élèves en français et/ou mathématiques.

**Âge des publics** : CP à CM2.

**Profils des élèves** : tous les élèves.

**Lieu d'organisation** : écoles.

**Encadrement** : enseignants volontaires.

## PROTOCOLE SANITAIRE

### RAPPEL DES FONDAMENTAUX SANITAIRES

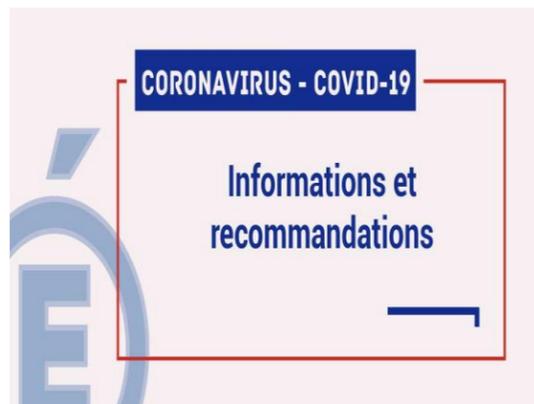
- **Maintenir de la distanciation physique,**
- **Appliquer les gestes barrière,**
- **Limiter le brassage des élèves,**
- **Assurer le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels,**
- **Former, informer et communiquer.**

La vie scolaire sera organisée autour du respect des règles barrière de mesures d'hygiène.

**Lien vers les informations ministérielles de réouverture des écoles et du protocole [ici](#).**

### INFORMATIONS ET RECOMMANDATIONS

Toutes les informations et recommandations sur le coronavirus Covid-19 pour les établissements scolaires et les personnels en cliquant sur le logo ci-dessous :



### NUMÉRIQUE

Le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse a mis en place le plan « Label Ecoles Numériques 2020 ».

Ce plan, destiné à soutenir le développement de l'innovation numérique pour l'éducation dans les écoles maternelles et élémentaires des communes rurales, permettra aux collectivités de candidater et d'obtenir un co-financement selon les critères définis dans le cahier des charges.

Les projets pédagogiques et d'investissement sont à travailler en partenariat entre les équipes pédagogiques et la collectivité.

Le contexte inédit de la crise sanitaire dont nous ne sommes encore pas sortis, nous invite à nous interroger sur la place du numérique à l'école.

## ESPACE PÉDAGOGIQUE

### LANGUES VIVANTES



#### Réouverture progressive du Goethe Institut

Les prises de rendez-vous sont à effectuer par e-mail. Pour la visite de l'exposition « HELLO BERLIN! » qui est prolongée jusqu'au 15 juillet 2020, écrire à : [julia.viering@goethe.de](mailto:julia.viering@goethe.de)

La bibliothèque assure le retour et l'emprunt de documents. Prenez rendez-vous et adressez vos éventuels souhaits d'emprunt par e-mail à : [bibliothek-nancy@goethe.de](mailto:bibliothek-nancy@goethe.de)  
Le secrétariat des cours est encore fermé mais vous pouvez le contacter par e-mail à : [cours-nancy@goethe.de](mailto:cours-nancy@goethe.de)

Lien du document :

<https://www.goethe.de/ins/fr/fr/sta/nan.html>

#### Webinaire : Découvrez la [valisette franco-allemande](#) !

Lors de ce webinaire, familiarisez-vous avec cet outil de l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ) qui vous permettra de sensibiliser les élèves à la diversité linguistique et culturelle. Le matériel et la plateforme vous seront présentés : <http://www.valisette.ofaj.org>.

Ce webinaire durera 75 minutes et se déroulera en français. Voici les dates possibles :

**Pour assister à un webinaire qui aura lieu le 24 juin 2020 à 17 heures ou le 2 juillet à 17h30, s'inscrire ici :**  
<https://ofajdfjw.edudip.com/w/369456>

**Pour assister à un webinaire qui aura lieu le 25 juin à 15 heures, s'inscrire ici :**  
<https://ofajdfjw.edudip.com/w/369528>

#### Plan « label Ecoles numériques 2020 »

Les habitudes créées, les actions pédagogiques menées à travers ces outils, s'ils ne sont pas les uniques vecteurs du passage du savoir, s'ils ne remplacent pas le présentiel, ont contribué amplement à préserver le lien « école/famille », à mener des activités de création et d'échanges qui installent l'élève dans les activités de vie d'aujourd'hui tout en éduquant aux usages raisonnés.

Il faut noter les délais contraints de cet appel à projet. En effet, s'ils ont été repoussés en raison de la crise sanitaire, ces délais sont assez courts et les dossiers sont à retourner avant cette fin d'année.

*Pour connaître l'éligibilité de la commune où se trouve votre école et vous aider dans la constitution des dossiers, vous pouvez contacter à la circonscription, votre IEN et le formateur enseignant référent aux usages du numérique (ERUN).*

<https://www.education.gouv.fr/appele-projets-label-ecoles-numeriques-2020-303576>

### VILLE DE NANCY

**Découvrez l'offre 2020-2021 des établissements culturels de Nancy et des musées de la Métropole !**

Pour l'année scolaire 2020-2021, l'offre commune aux musées et lieux culturels de la Ville de Nancy et aux musées de la Métropole du Grand Nancy est dès à présent accessible sur le site internet de la Ville de Nancy.

Cette offre régulièrement actualisée s'accompagne de ressources pédagogiques téléchargeables ainsi que de possibilités d'**inscription en ligne à partir de septembre**.

Les enseignants pourront ainsi élaborer de véritables parcours culturels traversant l'histoire des arts et la création contemporaine, offrant à leurs élèves des connaissances et des repères fondateurs d'une culture commune, s'appuyant sur ces trois piliers que sont la connaissance des œuvres, la rencontre avec les professionnels de l'art et de la culture et la pratique artistique.

**Belle découverte de ces offres en cliquant sur le lien suivant : [Découvrez toute l'offre culturelle 2020-2021](#)**

### BALLET DE LORRAINE

#### ÉCOLES MATERNELLES

##### Rentrée 2020

Comment préparer l'accueil des enfants de toute petite section et petite section ?

Lien vers la page :

<http://www4.ac-nancy-metz.fr/ia54-gtd/maternelle/>

**Enseigner à l'école maternelle et/ou poursuivre la continuité pédagogique**

Des repères didactiques pour concevoir des unités d'apprentissage à partir d'exemples de situations à adapter et à proposer à l'école et/ou à (re)produire à la maison afin d'assurer une certaine continuité pédagogique (fiches - vidéos).

Construire les premiers outils pour structurer sa pensée :

Lien vers la page :

<http://www4.ac-nancy-metz.fr/ia54-gtd/maternelle/spip.php?rubrique159>

Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions :

<http://www4.ac-nancy-metz.fr/ia54-gtd/maternelle/spip.php?rubrique153>

## ESPACE PEDAGOGIQUE (Suite)

### DECONFINEMENT : RETOUR A L'ECOLE

Les équipes pédagogiques du département ont mis à votre disposition un ensemble de ressources et de pistes de travail afin d'assurer la continuité.

Vous trouverez [ici](#) des documents repères sur la réouverture des écoles dans le cadre de la stratégie de déconfinement. Ils traitent à la fois du cadre fixé par l'état, mais apportent également des éléments et des pistes à la réalisation de documents de communication pour les familles et ou les élèves.

#### Exemples :

##### Mise en œuvre

- Des fiches, conçues par l'association des maires de Meurthe et Moselle et validées par M. l'IA-DASEN : ces fiches sont à adapter au contexte local et en fonction du public destinataire.
- Communiquer avec les parents des élèves du 1er degré avant le retour à l'école : une fiche d'information proposée par le niveau académique :

##### Aspect pédagogique

- Focus sur la maternelle : conseils pour la reprise
- Focus sur les activités sportives
- Focus sur les mathématiques
- Focus sur le français

##### Ressources complémentaires

- Les gestes « barrière »
- Le lavage des mains
- Le microbe – le virus
- Passer du confinement au déconfinement

### INSPE LORRAINE

#### Pratiques et Ingénierie de la Formation



#### Pratiques & Ingénierie de la Formation

Master MEEF  
Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation

- Vous êtes étudiant/e en formation initiale ou vous êtes un/e professionnel/le **des métiers de l'enseignement, de l'éducation ou de la formation** ?

- Vous souhaitez enrichir un aspect de votre pratique, mener une réflexion approfondie sur votre métier, évoluer dans vos fonctions actuelles ou changer de métier ?

- Vous souhaitez une formation diplômante vous permettant un véritable développement professionnel ?

- Vous recherchez une formation adaptée aux obligations d'un public salarié ?

**A l'INSPÉ de Lorraine, à Metz ou à Nancy, vous pouvez préparer et valider un Master 2 MEEF dans les domaines suivants :**

- l'éducation et les pratiques inclusives
- les pratiques numériques en éducation
- l'ingénierie pédagogique
- la formation de formateurs
- l'éthique de l'enseignement

> Informations et plaquettes en ligne

> Contact : [inspe-pif-contact@univ-lorraine.fr](mailto:inspe-pif-contact@univ-lorraine.fr)

> **Candidatures toujours possibles actuellement !**

> Dossier à déposer rapidement en ligne [sur le portail e-Candidat](#)

> Début des cours : septembre 2020

**En cette période particulière**, les équipes restent joignables à distance, [vous trouverez vos principaux contacts en ligne ici](#).

#### Comment suivre nos infos :

[Site web](#)

[Page facebook](#)

[Fil twitter](#)

[Liste de diffusion externe](#) (sur abonnement)



## AGENDA ADMINISTRATIF

### CAFIPEMPF

Les réunions d'information concernant le CAFIPEMPF (admissibilité et admission) 2020/2021 ne pouvant être mises en place en raison du contexte sanitaire, merci de contacter Mme ASTRUC ([sylvette.astruc@ac-nancy-metz.fr](mailto:sylvette.astruc@ac-nancy-metz.fr)) pour avoir les informations pratiques (inscription examen et formation ; calendrier de l'année, accompagnement ...)

.....  
...

### [ARRETE DE CARTE SCOLAIRE 2020](#)

.....  
...

### Agréments des intervenants bénévoles et rémunérés

A compter du 1er juin, les directeurs, les comités et les collectivités pourront effectuer les demandes d'agrément (renouvellement ou 1ère demande) pour l'année scolaire 2020-2021 depuis l'interface <https://www1.ac-nancy-metz.fr/agrements54/Default.aspx>

Pour toute question sur ce sujet, vous pouvez contacter Mme REMY soit par mail ([annabelle.remy@ac-nancy-metz.fr](mailto:annabelle.remy@ac-nancy-metz.fr)), soit par téléphone au 03.83.93.57.04.

## AGENDA PEDAGOGIQUE

**Statut des actions éducatives à venir**  
Eduscol – [Document DGESCO](#)  
[Bulletin spécial](#)